

NOUVELLES POLITIQUES

NATIONALES ET ETRANGERES.

Septidi 7 Pluviôse, an V.

(Jendi 26 Janvier 1797).

Discours du président des Etats-Unis d'Amérique à l'ouverture du congrès. — Destitution du général autrichien prince de Furstenberg. — Note remise au directoire du cercle électoral par un chargé d'affaires de Russie. — Nomination du général Hoche au commandement en chef de l'armée de Sambre et Meuse. — Victoire éclatante remportée par l'armée d'Italie.

Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

De Philadelphie, le 22 novembre.

Le discours que le président des Etats, l'illustre Washington, a prononcé à l'ouverture du congrès, est trop étendu pour être inséré en entier dans cette feuille. Nous nous contenterons d'en indiquer la marche & le sujet, & d'en traduire les passages les plus remarquables.

En jettant un coup-d'œil sur la situation intérieure de la république, le président y trouve d'abord un motif d'offrir à l'Être-Suprême un tribut de reconnaissance pour la suite non interrompue de prospérités dont il a favorisé le pays.

Il expose ensuite le tableau de ce qu'a fait le gouvernement depuis la dernière session du congrès. En voici le précis.

On a établi avec plusieurs peuplades indiennes des communications amicales pour arranger les différends qui existoient entre quelques-unes & les Etats-Unis, & pour consolider la bonne intelligence avec les autres.

En conséquence du traité d'amitié, de commerce & de navigation conclu avec la Grande-Bretagne, les Anglais ont évacué, sur la frontière du Canada, Oswego, Niagara, Détroit, Michilimackinac & le fort de Miami, dont les Etats ont déjà pris possession. On a nommé des commissaires pour régler certaines limites des deux états, & terminer à l'amiable les disputes élevées à l'occasion de quelques vaisseaux pris par les Anglais.

On a nommé des commissaires pour régler, en vertu du traité conclu avec l'Espagne, les limites entre le territoire des Etats-Unis & les deux Florides espagnoles, ainsi que pour concilier d'autres contestations sur des prises de navires américains, faites par des vaisseaux de sa majesté catholique.

On est parvenu à faire la paix avec la régence d'Alger, au moyen d'une somme assez considérable d'argent; & déjà les Américains, qui étoient captifs chez les barbares

ques sont mis en liberté. On s'occupe à négocier des traités avec Tunis & Tripoli.

Le président entre ensuite dans des réflexions générales. Pour donner, dit-il, de l'activité au commerce extérieur, la protection d'une force navale est indispensable. Cela est évident dans toutes les guerres où l'état est engagé; mais indépendamment de ce cas-là, nous avons éprouvé que la plus sincère neutralité n'est pas une garantie suffisante contre les déprédations des nations belligérantes. Pour faire respecter un pavillon neutre, il faut des forces navales organisées & propres à repousser l'insulte ou l'agression. Ce moyen peut même servir à prévenir la nécessité de faire la guerre en détournant les puissances belligérantes de se porter à des infractions du droit des nations, qui ne laissent plus aucune voie que celle de la force. D'après les meilleurs avis que j'ai pu me procurer, il semble que notre commerce dans la Méditerranée n'aura aucune sécurité s'il n'est pas protégé par une force imposante. Ces considérations invitent les Etats-Unis à s'occuper des moyens de créer par degrés une marine. Les progrès croissans de leur navigation leur promettent, pour une époque qui ne peut être éloignée, un secours suffisant de matelots, & ils ont d'ailleurs toutes les ressources nécessaires pour exécuter cette entreprise. C'est encore un motif d'encouragement que de penser qu'ils n'ont pas même besoin d'une force navale considérable pour se faire respecter & avoir de l'influence. Il importe qu'une guerre future ne trouve pas notre commerce dans le même dénuement de protection qu'il l'est dans la présente guerre.

Le président fait sentir ensuite la nécessité d'encourager les manufactures & en expose les moyens. Il présente l'agriculture comme le premier des arts & pour la prospérité nationale & pour le bonheur des individus. Il propose de former un bureau d'agriculture, occupé à recueillir tous les genres d'observations & de lumières propres à perfectionner la culture.

Il recommande l'établissement d'une académie militaire, & fait sentir combien les progrès des sciences & des lumières contribuent à la prospérité & à la considération d'un peuple.

Il expose la nécessité d'augmenter le traitement des fonctionnaires publics, pour ne pas exclure des places les

plus importantes des citoyens qui, doués des talens & des vertus qui y sont propres, mais dépourvus de fortune, n'y trouveroient pas une rétribution suffisante pour les engager à les accepter.

Il passe aux relations politiques des Etats-Unis avec les puissances étrangères, & ses réflexions sur ce sujet méritent une attention particulière. C'est avec douleur, dit-il, que je me vois forcé de vous rappeler quelques circonstances récentes d'une nature très-désagréable. Notre commerce a éprouvé & éprouve tous les jours dans les Indes-Occidentales des inconvéniens très-graves de la part des croiseurs de la république française; & nous avons reçu du ministre de cette république des communications, qui nous font craindre pour notre navigation de nouveaux embarras, autorisés par le même gouvernement; & qui présentent, à d'autres égards, des dispositions peu favorables.

Mon vœu sincère & constant, d'accord avec celui de la nation, a toujours été d'entretenir une cordiale harmonie & une bonne intelligence parfaitement amicale avec cette république. Mon desir reste dans toute sa force, & je persisterai dans mes efforts pour le réaliser, autant que le comporteront les justes & indispensables égards qu'exigent les droits & l'honneur de notre pays; & je ne renoncerais pas aisément à l'espérance de voir un esprit de justice, de candeur & d'amitié, de la part de cette république, concourir à assurer le succès de nos efforts.

En suivant cette ligne, cependant je ne puis négliger ce qui est dû au caractère de notre gouvernement & de notre nation, ainsi qu'à la pleine & entière confiance que mérite le bon sens, le patriotisme, la dignité & le courage de mes concitoyens.

Je réserve pour un message spécial une communication plus particulière sur ce sujet important.

Le président annonce ensuite qu'il remettra au congrès un état de chaque partie des revenus & des dépenses publiques; il se félicite de voir approcher le moment où la dette publique sera entièrement éteinte. En jettant un coup-d'œil sur l'état de prospérité & de bonheur dont jouissent les Etats-Unis par le bienfait de leur nouvelle constitution, il termine par le vœu que frâ Paolo adressoit à la république de Venise: *Esto perpetua*. C'est un vœu auquel doivent se joindre de tout leur cœur les hommes sages & humains, qui desirer de voir tous les peuples jouir enfin des bienfaits de la liberté, suivant les formes que comportent leurs mœurs, leurs habitudes, & les circonstances physiques & politiques où ils se trouvent placés.

A L L E M A G N E.

De Hambourg, le 10 janvier.

On a reçu par la voie de la Suède la nouvelle, encore contestée, que l'empereur de Russie a reconnu la république française.

D'après des lettres de Ratisbonne, la cour de Saxe a déclaré que le traité de neutralité, conclu avec la France, ne permet plus que les troupes qui viennent de Bohême & d'autres pays autrichiens, passent sur le territoire saxon, & qu'il est instant que les commissaires de l'empereur indiquent d'autres routes pour la marche de ces troupes.

De Francfort, le 16 janvier.

M. de Wukaszowich, chargé d'affaires de Russie, a remis

au directoire du cercle électoral & de celui du Haut-Rhin une note ainsi conçue :

« Quoique dans les circonstances actuelles l'empereur, mon auguste maître, ne croye pas devoir mettre en activité une résolution de la feue impératrice, son illustre mère, néanmoins S. M. I. ne restera pas moins fidelle & inviolablement attachée aux alliances & obligations contractées par l'impératrice à l'occasion de la présente guerre, & l'empereur est fermement résolu de les maintenir dans toute leur intégrité.

» Ces considérations, l'intérêt & la sollicitude que l'empereur ne cessera de prendre au bien-être & à la prospérité du corps germanique, ne peuvent que déterminer sa majesté à exhorter les états & membres composant ce corps, à agir d'un commun accord avec sa majesté l'empereur romain, en remplissant envers leur chef suprême les devoirs que la constitution prescrit, & d'où dépendent le salut & la tranquillité de l'Empire ».

On apprend de Ratisbonne que le roi de Prusse vient de faire réitérer à la diète la demande que son ministre avoit présentée le 9 août 1794, relativement aux frais du siège de Mayence en 1793, pour lesquels sa majesté réclame un paiement de plus de 2 millions d'écus.

S U I S S E.

De Bâle, le 19 janvier.

La canonnade continue toujours du côté de Hamingue; les Français font le feu le plus vif de la forteresse & la tête de pont, pour empêcher les travaux de la première parallèle, qui pourtant s'exécutent. Les Autrichiens ripostent avec beaucoup de vivacité, quoique leur grosse artillerie de Xchl ne soit pas encore arrivée. Il faut avouer que la garnison de la tête de pont fait une superbe défense; ce qui est d'autant plus honorable que les fortifications ne sont point achevées & exposées au feu de plus de douze batteries autrichiennes & à un corps de bonne infanterie de 10 à 12000 hommes. Il paroît que ce petit fort pourra encore tenir quinze jours, & que ce sera seulement dans le moment où les Autrichiens auront achevé leurs trois parallèles qu'il pourra être évacué.

D'après les nouvelles de Loerrach, le général prince de Furstemberg a été rappelé & destitué par l'archiduc; c'est le général Frœlich qui aura dorénavant le commandement de toute l'aile gauche de l'armée du Haut-Rhin.

La plus grande partie de l'armée de Latour s'est portée du côté de Manheim & de Heidelberg, où le corps de Hotze est toujours rassemblé & même campé en partie, malgré la rigueur de l'hiver.

D'après plusieurs lettres de Francfort, l'archiduc se propose dans ce moment d'aller, avec une partie de l'armée du Haut-Rhin, du côté de Dusseldorf, mais des personnes instruites prétendent qu'un armistice pour toutes les armées du Rhin est à la veille d'être conclu.

F R A N C E.

De Paris, le 6 pluviose.

Le curé de Saint-Jacques officioit jeudi dernier dans sa paroisse, avec la dévotion & la tranquillité que les bons ministres du culte catholique savent maintenant par-tout où ils sont écoutés; à l'heure où Pon chantoit ordinairement le *DOMINE SALVUM FAC REGEM*, une voix part de

du Haut-

l'empereur,
être en ac-
son illustre
s fidelle &
ations cou-
te guerre,
inteur dans

Le que l'em-
à la pros-
déterminer
omposant ce
ajesté l'em-
suprême
l'oit dépen-

Prusse vient
on ministre
aux frais du
majesté ré-
cus.

Haninge;
orteresse &
la premiere
chiens ripos-
grosse artil-
fait avouer
superbe dé-
les fortifi-
au feu de
en corps de
paroit que ce
, & que ce
chiens auront
évacué.

général prince
Archiduc;
le comman-
ant-Rhin.
est portée
le corps de
é en partie,

Archiduc se
tie de l'ar-
; mais des
pour toutes
aciu.

rier dans sa
que les bons
mir par-tout
toit ordina-
voix part de

sofle & enfonne ce verset de toute la force de ses
unions. Le peuple reste muet & interdit : le curé fait
sur le-champ les portes de l'église, envoie cher-
un commissaire & main-forte, monte en chaire,
pêche l'union, la paix, & sur-tout le respect aux loix,
annonce que celui qui a chanté le DOMINE SALVUM FAC
NOSTRUM, ne peut être qu'un ennemi du bien public, &
annonce les mesures qu'il a prises pour s'en assurer. Il
est écouté avec calme. Le commissaire arrive avec la
force armée : on fait des perquisitions, on découvre le
coupable. Qui étoit-ce ? Un des membres du comité ré-
volutionnaire de la section. . . Le fait est certain.

Le directoire exécutif a nommé le général Hoche au
commandement en chef de l'armée de Sambre & Meuse,
qui avoit été donné provisoirement au général Moreau.

On se rappelle que le célèbre physicien anglais, le
docteur Priestley, dégoûté de sa patrie par les persécu-
tions populaires qu'il y avoit essayées pour ses opinions
politiques, est allé chercher un asyle en Amérique il y
a près de deux ans. On peut se rappeler qu'il y a cinq
à six mois, une lettre d'un de nos ministres annonça
le desir qu'avoit manifesté le docteur Priestley de quitter
l'Amérique pour venir en France. Cet avis paroit n'être
pas fondé. Voici la traduction d'une lettre que ce philo-
sophe a adressée à un de ses amis à Londres :

De Northumberland, le 4 octobre 1796.

MON CHER MONSIEUR,

En lisant tout ce que j'apprends d'Angleterre, je me
trouve heureux dans cette paisible retraite, où je jouis
de presque tout ce que je peux désirer dans la vie, & où
j'espère la terminer, malgré ce qu'on dit ici & en Angle-
terre, que je retourne en Europe. Les deux perles dou-
loureuses que je viens de faire par la mort de ma femme
& d'un de mes fils, ne seroient qu'à m'attacher davan-
tage à mon asyle. Je ne voudrois point abandonner ces
objets qui me parent chers, quoique séparé d'eux par la
mort ; & j'espère reposer avec eux dans la même terre,
lorsque le dispensateur de toutes choses mettra fin à mes
travaux & à mon existence.

Les consolations que je trouve en ce pays sont en
effet très-grandes : ici nous n'avons point de pauvres ;
je n'ai jamais vu un mendiant ; aucune famille n'est dans
la misère. Nous n'avons point d'établissement ecclésias-
tique ; à peine paye-t-on quelques impôts. Cet état-ci en
particulier paye tous ses officiers avec de l'argent en dé-
pit des fonds publics. Il se commet peu de crimes,
& l'on voyage sans aucune crainte. La presse est parfai-
tement libre, & j'espère que nous éviterons toujours le
fléau de la guerre.

Je ne crois pas qu'il y ait un pays dans le monde qui
fasse des progrès d'amélioration aussi rapides que celui-ci ;
mais nous n'avons pas les mêmes avantages pour les tra-
vaux philosophiques & littéraires qu'en Europe, quoique
même à cet égard nous acquerions tous les jours quelque
chose.

On imprime ici beaucoup de livres ; mais ce qui manque

particulièrement aux gens de lettres, ce sont les anciens
livres. Nous espérons cependant que les troubles de l'Eu-
rope feront passer ici quelques bibliothèques ; mais quel-
ques personnes disent que c'est un mauvais vent, qui ne
peut rien apporter de bon.

Je desire sincèrement que les troubles finissent chez
vous. D'après les dernières nouvelles, nous croyons qu'on
fera la paix, au moins par l'impossibilité de faire la
guerre.

Je vous souhaite, ainsi qu'à mon pays, toute sorte de
biens, & suis, mon cher monsieur, tout à vous,

J. PRIESTLEY.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du Citoyen Rivet.

Séance du 6 pluviose.

Le citoyen Martin Ribcaux avoit présenté une pétition
au conseil, sur deux questions relatives aux baux de do-
maines nationaux faits à longues années. Dequin, au nom
de la commission chargée d'examiner cette pétition, ex-
pose qu'il importoit de faire cesser au plutôt les doutes qui
auroient pu naître par rapport aux baux à longues années
des domaines nationaux, de certaines expressions d'un dé-
cret d'ordre du jour motivé du 21 floréal, an 2, rendu
sur une question purement relative aux baux emphythéo-
tiques. Il propose en conséquence un projet de résolution
portant qu'il n'est nullement dérogé par le décret du 21
floréal, an II^e, au droit qu'a tout acquéreur de do-
maines nationaux, soit de faire annuler les baux de ces
domaines, même ceux faits à longues années, qui n'au-
roient point été visés dans un temps utile, soit d'en pour-
suivre la résiliation, à la charge de l'indemnité.

Après une assez longue discussion ce projet est ajourné.

Un autre membre obtient la parole, mais au milieu
de son rapport, sur l'adjonction de quelques jurés à un
tribunal criminel, il est interrompu.

Depuis l'ouverture de la séance une sorte d'impatience
agiteoit le conseil ; le bruit d'une grande victoire rem-
portée par l'armée d'Italie s'étoit répandu ; tout le monde
en parloit ; on savoit que le directoire devoit envoyer
un message ; on l'attendoit, quand tout-à-coup on an-
nonce qu'il approche.

Il n'étoit encore qu'au conseil des anciens ; le prési-
dent en instruit l'assemblée, & veut faire continuer le
rapport, mais c'est en vain.

Enfin, le message arrive ; il se fait un grand silence :
un secrétaire donne lecture de cette pièce ; voici ce qu'elle
porte :

Citoyens représentans, le directoire exécutif se hâte
de vous faire part du prodigieux succès que vient de
remporter l'armée d'Italie ; voici le résultat des combats
qu'elle a livrés depuis le 23 nivôse jusqu'au 26 inclusi-
vement, à Pennemi, qui a fait les plus grands efforts pour
débloquer Mantoue.

Vingt-trois mille prisonniers. . . .

Des applaudissemens partent d'une tribune ; on les ar-
rête & le secrétaire continue la lecture.

Vingt-trois mille prisonniers, parmi lesquels plusieurs
généraux & tous les bataillons des volontaires de Vienne ;

6000 ennemis tant tués que blessés, 60 canons, 24 drapeaux, la prise de tous les bagages & de tout le convoi de grains & de bœufs qu'on tentoit de faire entrer dans Mantoue.

D'après ces heureuses nouvelles, tout doit nous faire croire que la prise de cette importante forteresse couronnera bientôt les travaux de l'invincible armée d'Italie & de son intrépide général.

On demande de toutes parts l'impression de ce message. Elle est ordonnée.

Pères & Jean Debry se rendent l'organe de la reconnaissance nationale pour la brave armée d'Italie, & veulent au mépris à ceux, disent-ils, qui, agens du plus impur royalisme, calomnioient encore ce matin cette armée & son général; qui représentoient l'armée comme débandée & le général à la veille d'être obligé de céder devant le génie du prince Charles leur héros.

Pères demande que le conseil déclare de nouveau que l'armée d'Italie ne cesse de bien mériter de la patrie, & Jean Debry, qu'il arrête qu'il sera fait don aux généraux Augereau & Buonaparte des drapeaux qu'à la bataille d'Arcole ils ont plantés au milieu des bataillons ennemis.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Le conseil ne reprend plus ses travaux. On demande de toutes parts que la séance soit levée: le président la leve. A l'instant tous les chapeaux sont en l'air; la salle & les tribunes retentissent d'applaudissemens & des cris de vive la république! vivent nos braves armées!

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen LIGERET.

Séance du 6 pluviôse.

Le conseil reçoit un message du directeur exécutif. (C'est le même que celui adressé au conseil des cinq cents).

Damas obtient la parole, & prononce le discours qui suit:

Citoyens représentans, avant que les détails de cette dernière victoire nous soient connus; avant que nous sachions comment la prévoyance du vaillant Buonaparte a fait tomber les espérances de l'empereur dans le piège qu'il lui avoit tendu; avant que nous connoissions tous les mémorables faits d'armes qui ont illustré cette journée qui décide sans doute du sort de l'Italie, exprimons-nous de témoigner publiquement notre gratitude pour cette brave, cette invincible armée.

Que Mantoue tombe tôt ou tard après cette dernière bataille; que la cour de Vienne, qui paroît s'être refusée tout récemment à des ouvertures de négociations dans l'espérance de faire changer, par le déblocement de Mantoue, la situation respective, & le prix de nos conquêtes, se flatte de conserver quelques jours de plus ce boulevard des possessions autrichiennes, peu nous importe maintenant.

Le message du directeur nous suffit pour ne pouvoir douter que la nouvelle armée destinée à Mantoue ne soit entièrement détruite, & nous pouvons assurer à la nation,

nous pouvons nous féliciter avec elle de ce qu'enfin le gage précieux, les états de l'empereur en Italie, sont entre nos mains, & que nous avons à le faire valoir, c'est-à-dire à proposer la plus glorieuse, la plus utile compensation.

Ne pouvant, au gré de nos vœux, distribuer des récompenses, remercions du moins ici publiquement le général Buonaparte & l'armée de ce qu'ils viennent de frayer le chemin vers la paix générale. Voilà le plus beau triomphe que le gouvernement, que la nation puisse lui préparer, & il nous appartient de l'élever à l'instant.

Sachons offrir à l'Europe la paix qu'elle attend, une paix honorable que nos succès nous assurent, la paix juste & balancée qui sera acceptée; disons enfin qu'elle est la compensation qui suffit à notre liberté, puisqu'elle nous sommes victorieux sans elle & pour elle.

Je demande l'impression & distribution à six exemplaires du message.

Adopté.

Le conseil nomme une nouvelle commission des inspecteurs de la salle; les citoyens Regnier, Auguis, Le combe Saint-Michel, Rossé & Roger-Ducos ont la pluralité des suffrages.

Bourse du 6 pluviôse.

Amsterdam... 59 $\frac{1}{2}$, 60 $\frac{1}{2}$.	Bordeaux... 1 $\frac{1}{2}$, 1 $\frac{1}{4}$ bénéf.
Hambourg... 194, 192, 191 $\frac{1}{2}$.	Or fin... 101 liv. 12 s. 6 d.
Madrid... 11 liv. 5 s.	Ling. d'arg... 50 l. 5 s.
Madrid effective... ..	Piastre... 5 l. 5 s.
Cadix... 11 l. 2 s. 6 d.	Quadruple... 79 l.
Cadix effective... ..	Ducat d'Hol... 11 l. 6 s.
Gènes... 92 $\frac{1}{2}$, 91 $\frac{1}{2}$.	Souverain... 33 l. 12 s. 6 d.
Livourne... 101 $\frac{1}{2}$.	Guinée... ..
Bâle... $\frac{3}{4}$ $\frac{9}{10}$ perte. 15 jours.	Mandat, 22 s., 21 $\frac{1}{2}$, 21, 20
Lausanne... 2 $\frac{1}{2}$ perte. 3 mois.	20 s. 5 d., 20 s. 9, 21, 20
Londres... 24 liv. 15 s.	9 d., 20 s. 3 d.
Lyon... .. au pair.	Rentes... 7 l. 15 s., 17 $\frac{1}{2}$
Marseille... .. idem.	

Esprit $\frac{3}{4}$, 435 liv. — Eau-de-vie 22 deg., 380 liv. — Huile d'olive, 1 liv. 6 s. — Café Martinique... — Café Saint-Domingue, 1 liv. 17 s. — Sucre d'Hambourg, 2 liv. 4 s. — Sucre d'Orléans, 1 liv. 19 s. — Sucre de Marseille, 22 s. $\frac{1}{2}$. — Chandelle, 12 s.

Choix de pièces du Théâtre Français, souscription proposée par Blin de Sainmore.

Cette collection, consacrée à recueillir les pièces, tant tragiques que comiques, des auteurs les plus estimés après les maîtres de la scène française, contiendra douze vol. in-8°. d'environ 500 pages, très-bien imprimés.

Chaque pièce sera précédée de la vie de l'auteur, & suivie d'un discours raisonné sur ses beautés & ses défauts.

On souscrit à Paris, chez Blin de Sainmore, rue des Francs-Bourgeois Saint-Michel, n°. 153. On paiera 15 livres en se faisant inscrire, & 10 liv. à chaque livraison de deux volumes, dont la première paroîtra le 1^{er} thermidor, & les autres de deux mois en deux mois. Les exemplaires en papier velin coûteront 5 livres de plus par volume.